



SERVICE DE PREVENTION
SPECIALISEE

RAPPORT D'ACTIVITE
2011

ASSOCIATION « LE CHEMIN »

3 Rue Solferino, Logement 501

24000 PERIGUEUX

Tél : 05.53.46.31.04 Fax : 05.53.46.31.06

Mail : ass.lechemin@orange.fr

Table des matières

Le mot de la Président.....	5
Le mot du Directeur.....	5
1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »	6
1. HISTORIQUE.....	6
2. LES VALEURS ASSOCIATIVES.....	7
1.3 LES INSTANCES ASSOCIATIVES ET LEUR COMPOSITION.....	8
1.3.1. Le bureau.....	8
1.3.2. Le conseil d'Administration.....	9
2 Le service de Prévention Spécialisée.....	10
2.1 Le cadre d'intervention	10
2.1.1 Le texte législatif.....	10
2.1.2 La convention	10
2.1.3 La charte	11
2.2 Le projet de service	12
2.3 L'organisation du service.....	13
2.3.1 L'Organigramme :.....	13
2.3.2 Le siège administratif	15
2.3.3 La sectorisation de l'équipe.....	15
3 L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2011.....	17
3.1 Le secteur de Coulounieix-Chamiers.....	17
3.1.1 Les suivis éducatifs individuels :.....	17
3.1.2 Les suivis éducatifs individualisés en fonction des problématiques sociales.....	18
3.1.3 Les suivis éducatifs individualisés en fonction du lieu de résidence sur le territoire	19
3.1.4 Les chantiers éducatifs	20
3.1.5 Les sorties à la journée comme support éducatif	21
3.1.6 Le Travail en Partenariat.....	24
L'adaptabilité.....	25
3.2 Le secteur de Périgueux	26
3.2.1 Centre-ville de Périgueux et la gare	26
3.2.2 Le Quartier du Toulon	39
3.3 Le secteur du Gour de l'Arche et Chancelade.....	49
3.3.1 Centre Médico-social :.....	49
3.3.2 Travail sur le développement social des quartiers.....	50

3.3.3 Autres Partenariats.....	54
3.4 L'activité du siège	57
3.4.1 Le soutien technique	57
3.4.2 Les outils de travail.....	58
CONCLUSION	59

Le mot de la Président...

« L'année 2011 a été une année de transition pour l'Association avec un renouvellement important des membres du Conseil d'Administration. En cours de cette période, trois présidents se sont succédés et c'est dans un contexte d'incertitude, qui heureusement ne fut que temporaire, que l'équipe actuelle s'est fédérée autour de l'écriture du projet Associatif. Nous avons convenu d'une période d'observation de 6 mois, afin de dresser un état de la situation et d'apporter les solutions adaptées, ou bien de renoncer à cet engagement. Le travail réalisé, aussi bien par les administrateurs que la prise de conscience de l'équipe des enjeux et des conséquences d'un possible échec, a amené les uns et les autres à assainir les relations de travail au cours du dernier trimestre. Même si la vigilance reste toujours d'actualité, la détermination à travailler ensemble s'est renforcée. C'est donc, une fin d'année 2011 qui augure de meilleurs auspices pour l'année à venir. »

Le mot du Directeur...

« L'année 2011 a été marquée par de profonds changements au sein de l'Association, notamment en ce qui concerne le Conseil d'Administration renouvelé en quasi-totalité. Je tiens d'ailleurs à remercier ici l'ensemble des administrateurs bénévoles de l'engagement et de la disponibilité dont ils ont fait preuve au cours de toutes ces années. Désormais, la nouvelle équipe dirigeante s'engage dans une dynamique nouvelle afin de répondre aux importants défis auxquels est confronté le secteur social aujourd'hui.

Le service de prévention spécialisée a dû faire face à ces profonds bouleversements et son activité, retracée dans ce rapport, s'en est trouvée affectée. Pour autant, cette année a été riche en actions collectives, accompagnements individuels, en partenariat de terrain...L'équipe s'est fortement investit dans la construction, la rédaction de ce rapport, en apportant une analyse pertinente de l'action éducative qu'elle met en œuvre auprès d'un public sans cesse toujours plus en difficulté. Souhaitons que notre action et les valeurs Associatives que nous portons, puissent contribuer à rendre notre société plus juste. »

1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »

1. HISTORIQUE

A l'initiative des deux conseillers généraux de Périgueux centre et ouest, les statuts de « l'Association de prévention des cantons de périgueux centre et ouest » sont déposés.

L'Assemblée Générale constitutive de l'Association « le Chemin » se tient le 24 Octobre 1996. Le conseil d'administration est alors composé de trois collèges :

- Collège des élus (conseillers généraux des deux cantons, représentants des mairies de Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac sur l'Isle et Périgueux) ;
- Collège des associations (comités de quartier, Amicales laïques, Associations de locataires) ;
- Collège des personnes qualifiées (C.C.A.S., D.D.S.P., P.J.J., C.A.F.).

Cette nouvelle association intègre alors les sept membres du club de prévention spécialisée du quartier du Gour de l'Arche, créé à l'initiative d'un groupe d'habitants en 1979, dont le proviseur du collège Anne Franck. Ce service, alors géré par le F.L.J.E.P. (Foyer des Jeunes et d'Education populaire), comporte plusieurs sections d'animation. Un comité de gestion gère directement le club, émanation du Conseil d'Administration du Foyer laïque. Cette instance de régulation pédagogique et administrative est composée d'une dizaine de personnes. Une place importante est dévolue aux habitants du quartier, potentiellement bénéficiaire direct ou indirect de l'action de prévention spécialisée, circonscrite alors, au seul quartier du gour de l'Arche.

En 1988, l'équipe est composée de trois éducateurs spécialisée. L'activité se concentre sur de l'aide aux devoirs (une équipe composée de bénévoles et de vacataires), la mise en œuvre de camps et d'animations collectives, des accompagnements individualisés, ainsi que des multiples activités sportives (embauche d'un éducateur sportif). En 1996, la création de l'Association « le Chemin » permet une extension du territoire d'habilitation à l'ensemble des Cantons de Périgueux Centre et Ouest.

2. LES VALEURS ASSOCIATIVES

Les valeurs fondatrices du Chemin constituent le cadre général et théorique, à la réalisation de ses objectifs et à la mise en œuvre de ses missions, dans le souci permanent de mettre la personne accompagnée au centre de l'action. Les actions socio-éducatives servent l'ambition de promouvoir un ensemble de convictions qui puisent leurs origines dans les mouvements d'éducation populaire.

Les valeurs associatives visent à promouvoir :

- Le droit à la dignité humaine ;
- Une justice sociale ;
- Le principe de laïcité ;
- Une citoyenneté active et participative ;
- L'autonomie des personnes dans leur environnement ;
- L'intégration des personnes et prévenir toutes formes d'exclusion.

L'ensemble des valeurs et des finalités protégées par le projet Associatif doivent s'inscrire dans l'application et la mise en œuvre du projet de service, dans un souci permanent de promotion d'une action éducative de qualité. La personne accompagnée va ainsi être placée au centre de toutes les intentions et les dispositifs de l'institution.

En outre, l'Association s'engage fermement, à promouvoir une démarche d'évaluation continue de la qualité des prestations qu'elle délivre, et de la pertinence des supports qu'elle actionne. Ce travail est construit au plus près des réalités du public accompagné, afin de garantir une réadaptation permanente des actions éducatives aux réalités sociales, et à l'environnement de vie des personnes.

1.3 LES INSTANCES ASSOCIATIVES ET LEUR COMPOSITION

L'Association est constituée de diverses instances légales comme suit :

1.3.1. Le bureau

<u>Président</u> :	CHOPIN Eric	Responsable de secteur M.D.E.
<u>Vice-président</u>	BILLAT Michel	Technicien IME
<u>Secrétaire</u> :	TYTGAT Cathy	Employée de banque
<u>Secrétaire-Adjoint</u> :	DUVAL Jean-Christophe	Chauffeur-livreur
<u>Trésorier</u> :	DINTRAS Johann	Directeur CEID
<u>Trésorière-Adjointe</u> :	CROUZAL Dominique	Educatrice spécialisée

1.3.2. Le conseil d'Administration

Membres :

COLLEGE 1	Aurélie BLANCHET , Infirmière,	Elue Mairie de Mamiers
	A.M. LACARTE , suppléante	
	Alain CHASTENET ,	Elu Mairie de Marsac
	J.M.RIGAUD , suppléant	
	Françoise LIABOT ,	Elue Mairie de Chancelade,
	Valérie PASTOR-DUBY , Suppléante	Mairie de Chancelade
	Anne KARASSEFF ,	Mairie de Périgueux,
COLLEGE 2	Dominique CROUZAL ,	repré. l' Association « 3 S »
	Cathy TYTGAT ,	repré. l' Association
	Johann DINTRAS ,	repré. le CEID, Directeur
	Jean-Christophe DUVAL ,	repré. habitants de
		Périgueux
COLLEGE 3	Michel BILLAT ,	Pers. qualifiée, Technicien
	Eric CHOPIN ,	Pers. qualifiée, Resp.
	Dominique MAURY ,	Pers. qualifiée, secrétaire
	Sabrina CALIAROS ,	Inspectrice Péda.Rég., Ed.
	Marie-Claire SARLANDE ,	Personne qualifiée,
	Frédéric MARCHAND ,	Personne qualifiée, C.P.E.
		Nationale
		Professeur
COLLEGE 4	Mireille BORDES ,	Conseillère Générale PX-
	Jean-Paul DAUDOU ,	Conseiller Général PX-
	Guy HUSS .	Educateur à la Protection
		de la Jeunesse
		Judiciaire

2 Le service de Prévention Spécialisée

2.1 Le cadre d'intervention

Le club de prévention spécialisée « le Chemin » s'inscrit, d'une part, dans un cadre légal et réglementaire, et d'autre part, dans une convention de financement avec l'autorité de tutelle et de tarification : le Conseil Général de la Dordogne. Ce cadre de fonctionnement définit le secteur géographique d'intervention, et également de façon plus précise, les caractéristiques du public ciblé.

La prévention spécialisée s'inscrit dans un cadre de référence multiple, qui se décline graduellement, du texte législatif, en projet associatif, puis de service, et enfin, en projet d'accompagnement des publics.

2.1.1 Le texte législatif

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Elle continue de reposer sur des principes d'actions définis, antérieurement, par les circulaires d'applications qui ont suivi la publication de l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972, portant reconnaissance, par l'Etat, des interventions de prévention spécialisée. Les actions de prévention spécialisée s'inscrivent de façon spécifique, en application de la loi du 5 Mars 2007 réformant la Protection de l'enfance, dans les actions de prévention de l'inadaptation sociale devenue, par la volonté du législateur, un axe majeur de la Protection de l'enfance.

Elle est constituée légalement, sur la base de la combinaison des articles L 121-2 et 221-1-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

2.1.2 La convention

Le Conseil Général de la Dordogne a établi une convention avec l'Association « Le Chemin » signée en Annexe III à la délibération n° 09-136 du 23 Janvier 2009. Ce document précise l'objet de la convention, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne a également été élaboré afin de fixer des

objectifs communs, à l'ensemble des associations exerçant des missions identiques sur le territoire départemental.

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), service non personnalisé du Département, organise, en application de l'article L 221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

Ces actions, déléguées aux Clubs de Prévention, peuvent se décliner en actions éducatives tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. Elles sont menées en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels, et supposent la libre adhésion des usagers.

Afin d'assurer ces missions, chaque Club de Prévention établit, en concertation avec l'administration départementale, des objectifs annuels. Ces objectifs sont déclinés sur une convention, qui en outre, conformément au décret n° 2001 du 6 juin 2001, détermine le montant de la participation financière du département.

Cette convention détermine également la forme des actions mises en œuvre, la procédure d'évaluation et d'objectifs, la durée et la date d'effet, les modalités de reconduction, les conditions générales, les clauses financières, la clause de résiliation, et enfin le règlement des litiges.

Cette convention lie le Conseil Général de la Dordogne et l'Association « Le Chemin » pour la réalisation des objectifs, préalablement définis, puis évalués, et enfin réajustés au regard des évolutions diverses (législatives, problématiques, territoire...). De surcroît, et afin de préciser ces différentes conditions, un travail autour de l'élaboration d'un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne, véritable charte des bonnes pratiques professionnelles, a été finalisé en 2009. Ces précisions font suite, notamment, aux modifications législatives engendrées par les lois du 5 Mars 2007.

2.1.3 La charte

Ce document cadre a pour objectif de définir les missions confiées par le Conseil Général de la Dordogne, aux associations de prévention spécialisée. Il a été élaboré et approuvé par l'ensemble des acteurs. Il fixe, pour chaque association les conditions de réalisation de cette mission, et les moyens mis à disposition. Il précise notamment :

- » Le territoire géographique de compétence ;
- » Les objectifs et axes de travail ;
- » Les moyens en personnels autorisés et financés par le Conseil Général.

Ce document réaffirme le caractère spécifique de la prévention spécialisée à l'égard des établissements et services sociaux et médico-sociaux décrits dans la nomenclature de la loi 2002-2 du 2 Janvier 2002, en raison de la singularité de l'approche éducative et sociale.

- Le cadre réglementaire et conventionnel ;
- Les objectifs de la prévention spécialisée ;
- Le public « cible » ;
- Les caractéristiques de l'action de prévention spécialisée ;
- Le partenariat ;
- Les pratiques professionnelles et la déontologie ;
- Les modalités de l'intervention ;
- L'évaluation.

Cette démarche d'évaluation doit être cohérente, logique et rigoureuse. Elle doit s'appuyer sur une méthodologie soucieuse de permettre une lisibilité optimum ainsi qu'une meilleure visibilité, des pratiques professionnelles, en vue notamment, de favoriser la compréhension par les élus et les différents acteurs et partenaires, des actions menées par la prévention spécialisée. Cette démarche doit permettre de mettre également en exergue, la pertinence de ce mode d'intervention sociale sur les territoires. Ainsi, l'évaluation doit s'inscrire dans les fondements même des pratiques professionnelles.

2.2 Le projet de service

L'association, considérant que toute action s'inscrit dans un contexte et un territoire qui définit les objectifs et modes d'intervention à l'échelle locale, a décliné les objectifs précédemment exposés. Ainsi, ils précisent :

- La primauté de la prévention des marginalisations sur la prévention de la délinquance ;
- La réalisation d'actions d'animation à condition qu'elles s'inscrivent dans un objectif de travail social ;
- Le positionnement affirmé et institutionnalisé de l'action de santé publique au sein de l'association ;
- La volonté d'influer sur le positionnement des acteurs institutionnels, par l'expression de besoins sociaux jugés insatisfaits.

Les objectifs opérationnels du projet de service, qui s'appuient sur une parfaite connaissance des publics et des territoires, sont également définis ainsi :

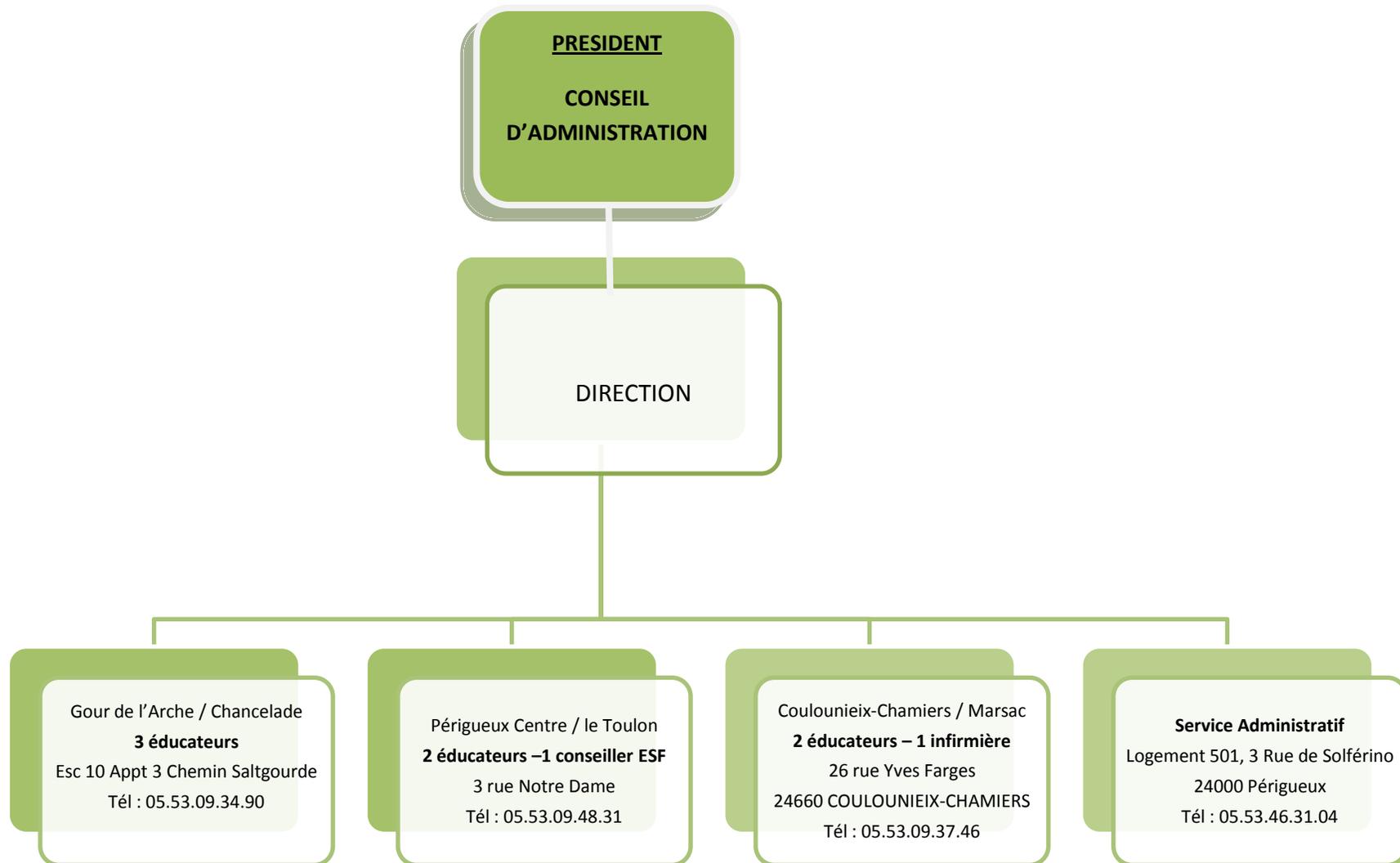
- Nécessité d'entrer en relation le plus précocement possible avec les publics marginalisés ou en voie de marginalisation ;
- Les accompagner dans leurs tentatives de résolution des difficultés recensées et la réalisation de leurs projets ;
- Dynamiser ce public et/ou son environnement familial à travers la réalisation d'actions collectives diverses ;
- Impulser la création et/ou participer à l'animation des dispositifs et réseaux partenariaux, dans le respect des principes de la prévention spécialisée ;
- Soutenir et sensibiliser les autres professionnels et les différentes structures, aux particularités du contact de ce public.

Le projet de service qui date de 2005, fera l'objet d'une révision au cours de l'année 2012, conformément à la législation en vigueur. Ce travail ne pouvait s'inscrire, de façon cohérente, que dans le cadre d'une affirmation des valeurs associatives et de son projet. La réalisation de la mission de prévention spécialisée dans le cadre de la protection de l'enfance doit être une déclinaison opérationnelle de la politique associative.

2.3 L'organisation du service

Le service de prévention spécialisée de l'Association « Le Chemin » est en cours de réorganisation depuis plusieurs mois. Une réflexion est menée en profondeur, afin de mieux adapter le système actuel, non seulement à la réalisation de la mission, mais également aux enjeux actuels et futurs qui le contraignent.

2.3.1 L'Organigramme :



2.3.2 Le siège administratif

L'association a disposé pour 2011 de trois personnels, représentant en E.T.P. (Equivalent Temps Plein) :

- 0,8 E.T.P. de secrétaire-comptable ;
- 0,5 ET.P. de secrétaire ;
- 1 E.T.P. de Directeur.

Le siège administratif de l'Association a été déménagé au cours du premier semestre de cette année 2011. Il se situe désormais au cœur du territoire d'intervention à Périgueux. Ce projet qui a engagé le débat au sein de notre Association, a permis au service de se doter d'un outil de travail adapté aux besoins actuels. Il permet également de développer la dynamique partenariale du territoire. Il a été pensé ainsi, et répond aux contraintes d'une organisation moderne.

2.3.3 La sectorisation de l'équipe

Le personnel éducatif est affecté sur des zones d'interventions préférentielles. Cette sectorisation de l'action éducative de prévention spécialisée se justifie par la nécessité pour les équipes éducatives d'être bien repérées par les jeunes et les groupes de jeunes, les habitants du quartier, ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Ce travail relationnel du « aller vers » s'inscrit dans une continuité de l'action territoriale, basé sur la présence, la permanence et la confiance. Pour autant, l'ensemble de l'équipe éducative peut être amené, par principe, à intervenir sur l'ensemble du territoire d'habilitation.

2.3.3.1 Coulounieix-Chamiers

L'équipe est constituée :

- 2 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 femme et 1 homme);
- 0,5 E.T.P. d'infirmière.

L'équipe a dû fonctionner pendant 7 mois avec l'absence d'un poste éducatif. En effet, à la suite du départ de Mr Ferrer, le poste est resté vacant, dans la perspective d'une réorganisation du fonctionnement global du service. Ce projet a été abandonné à la suite de la démission de la présidente, au mois de Novembre. L'activité du secteur en a été impactée.

2.3.3.2 Le Gour de L'Arche

L'équipe est constituée :

- 2,5 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 hommes et 1 femme).

2.3.3.3 Le centre-ville

L'équipe du centre-ville :

- 2 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 femme et 1 homme) ;
- 1 E.T.P. de C.E.S.F. (Conseiller en économie sociale et familiale) ;

2.3.3.4 Les autres personnels

L'Association a bénéficié également d'intervenants extérieurs :

- 1 intervenant en analyse des pratiques professionnelles (depuis Mai 2010) ;
- 1 technicienne de surface, employée par l'Association « 3 S ».

Concernant l'analyse des pratiques, les obligations réglementaires de soutien technique des équipes intervenantes auprès de publics en grande difficulté, a été remise en place dès le 1^{er} Mai 2010. Cet outil de travail permet aux équipes, d'une part d'être soutenues face aux situations difficiles qu'elles rencontrent, et d'autre part, engage l'ensemble des salariés qui y participent à questionner leurs pratiques professionnelles et à travailler une cohésion d'équipe. Cette intervention se déroule à raison d'une séance par mois (1 heure 30 minutes). Le coût de cette action essentielle est pris en charge à 50 % par l'A.R.T.E.E.C., dans le cadre d'une action financée par le P.R.A.P.S. ;

3 L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2011

3.1 Le secteur de Coulounieix-Chamiers

Il nous paraît judicieux d'observer les chiffres et items proposés, de les analyser rubrique par rubrique. **En 2011**, malgré le départ de notre collègue Educateur début avril, nous avons dépassé notre file active :

* **2011** > > > **166 Accompagnements**

* **2010** > > > **160 Accompagnements**

L'évolution de la rubrique 22-25 ans « explose ». Il s'agit de 21 suivis en 2011 contre 2 en 2010. En effet, nous sommes de plus en plus sollicités par des jeunes sans diplôme, d'origine multiculturelle qui se voient contraints de se former préalablement avant d'accéder à l'emploi, conjuguant plusieurs difficultés.

3.1.1 Les suivis éducatifs individuels :

Moins 10 ans		11 / 14 ans		15 / 18 ans		19 / 21 ans		22 / 25 ans (Parents)		Plus de 26 ans (Parents)	
F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
16	10	20	20	18	20	9	5	11	10	21	6

3.1.2 Les suivis éducatifs individualisés en fonction des problématiques sociales

	Féminin	Masculin
Problèmes d'insertion professionnelle et formation	25	35
Problèmes personnels et familiaux	62	42
Problèmes de santé	42	24
Problèmes de logement	20	4
Problèmes scolaires	35	31
Problèmes de justice	12	47
Autres	2	2
Total	198	185

En 2011, par rapport à 2010, les problèmes personnels et familiaux sont toujours prépondérants, cependant on note que la prise en compte du public féminin est **quintuplée** et celle du public masculin est **doublée**.

De plus en plus sur le quartier arrivent des foyers monoparentaux (mère / enfants), ces familles ont une histoire de vie difficile avec peu de moyens financiers, ce qui les oriente tout naturellement vers le secteur d'habitat social le moins cher du département : la commune de Chamiers.

Le contexte économique révèle des difficultés d'intrication sociale, d'insertion, de santé et de scolarité. Nous pouvons observer que la plupart de ces jeunes cumule donc des problèmes de santé, de scolarité et d'insertion. En revanche, les accompagnements concernant la justice ont quant à eux reculé.

3.1.3 Les suivis éducatifs individualisés en fonction du lieu de résidence sur le territoire

	Féminin	Masculin
La cité Pagot	23	26
La cité Jacqueline Auriol	57	45
La cité Jean Moulin		
Le Bourg de Coulounieix-Chamiers	1	2
La commune de Marsac	2	
Autres	3	7
Total	86	80

En 2011, malgré une absence de local sur la cité de Pagot dès le printemps, les accompagnements sont restés sensiblement équivalents. **49** sur Pagot : le travail de rue et les visites à domicile ont contribué à ce résultat.

Le secteur du bas Chamiers est toujours important en termes d'accompagnement **102**.

Sur le secteur du bourg de Coulounieix et à Marsac, nous avons répondu ponctuellement, l'équipe étant réduite à un temps plein et demi.

3.1.4 Les chantiers éducatifs

Dates	Effectifs de jeunes						Partenaires	Supports
	14/17ans		18/21ans		22/25ans			
	M	F	M	F	M	F		
17 et 18/06/2011	2		1	1			Le chemin	Déménagement
24/09/2011				3			Forum des associations	Tenir un stand
Du 25 au 30/11/2011				1			Banque alimentaire	Mise en place Inventaire Stockage
Le 1,6,8,13,16 12/2012				1			La cravache (Centre équestre)	Nettoyage des box

L'équipe de Coulounieix Chamiers a réalisé en 2011 **quatre** chantiers éducatifs dont trois travaillés en inter secteur.

➔ 1) Le déménagement du siège de Parrot vers le 3 rue Solferino à Périgueux : **4 jeunes (3 Garçons et une fille)**

➔ 2) Participation de **trois jeunes filles** au forum des Associations à la Filature de l'Isle à Périgueux. Découverte des différentes Associations Périgourdines et départementales ; Accueil et tenue du stand de restauration pour le public visiteur et les participants au forum.

➔ 3) Participation **d'une jeune fille** à la banque alimentaire pour la collecte nationale. (Récupération dans les magasins de denrées alimentaires, tri et mise en place)

➔ 4) Chantier éducatif pour **un jeune garçon** en repli, au centre équestre : « la cravache » à Trélissac. Ce travail est complémentaire au suivi de santé mis en place préalablement. Objectifs : Reprendre confiance en soi, travailler l'autonomie, tremplin vers un projet d'insertion professionnelle en cours en 2012.

3.1.5 Les sorties à la journée comme support éducatif

Nous avons référencé plusieurs types d'activités comme support éducatif à la journée :

- 1) Cinéma
- 2) Bowling
- 3) Aqua CAP
- 4) Art et culture
- 5) Visite aquarium
- 6) Visite de Périgueux
- 7) Repas thérapeutiques
- 8) Projet Sinfonia
- 9) Tableau récapitulatif

Cinéma : au CAP cinéma à Périgueux

	Jeunes	F	G	- de 10	11/14	15/18	19/21
Total	19	15	4	2	13	3	1

Bowling

	Jeunes	F	G	- de 10	11/14	15/18
Total	2		2			2

Aqua CAP : Accompagnement thérapeutique à la piscine Aqua cap Champcevinel 24

	Jeunes	F	G	- de 10
Total	5	5		5

Art et culture : Accompagnements expositions

	Jeunes	F	G	- de 10	11/14
Total	5	4	1		5

Visite aquarium du Bugue

	Jeunes	F	G	- de 10	11/14	15/18
Total	1	1				1

Sortie/Aide au repérage dans la ville chef-lieu : Périgueux (Administrations et Patrimoine)

	Jeunes	F	G	- de 10	11/14	15/18	19/21
Total	14	11	3		9	4	1

Repas thérapeutiques

	Jeunes	F	G	- de 10	11/14	15/18	19/21	22/25	+ de 25
Total	23	10	13		6	7	7		3

Projet Sinfonia : Cinq concerts de musique baroque à Périgueux et à Chancelade au mois d'Août

	Jeunes	F	G	-de 10	11 /14	15 /18	19/21	22/25	+de 25
Total	25	22	3	1	13	2	4		5

Tableau récapitulatif des sorties à la journée : répartition des publics selon l'âge et le sexe

Age	Nombre de filles	Nombre de garçons
Moins de 10 ans	8	0
11 / 14 ans	38	8
15 / 18 ans	7	12
19 / 21 ans	8	5
22 / 25 ans	0	0
Plus de 25 ans	8	0

Les sorties à la journée comme support éducatif :

En Prévention Spécialisée la sortie est un outil spécifique qui permet de dégager des objectifs d'accompagnement. Quel que soit le support utilisé, il s'agit bien de nouer une relation de confiance avec un jeune ou un groupe de jeunes afin de co-construire un projet individuel et ou collectif. Le choix des sorties est élaboré en fonction de la situation du jeune et de ses intérêts, ce choix sert également à promouvoir la découverte d'autres sphères méconnues des jeunes : **« Exemple du projet Sinfonia en Périgord »**

- Ce projet est parti d'une question : comment faire découvrir à des jeunes du quartier un espace musical différent ?

Tout le monde devrait avoir accès à la musique classique. Forte de cette conviction l'équipe de l'association de prévention « le Chemin » a souhaité organiser sur le quartier de Chamiers des rencontres musicales différentes.

A l'occasion du festival SINFONIA en Périgord, il nous a paru important de faire partager à des jeunes, des moments qui resteront gravés dans leurs mémoires.

Ces sorties ont revêtu une dimension sociale, pédagogique et éducative.

Cette musique porte en elle des valeurs de partage, de générosité. Cet événement a permis de faire découvrir à ces jeunes une musique qu'ils ne connaissaient pas ou peu.

Nous nous sommes bien situées dans cette double responsabilité, de privilégier des dynamiques sociales et de porter des jeunes à s'inscrire dans le débat de notre société.

La Prévention Spécialisée a cette capacité de nouer des relations de confiance dans la durée avec des adolescents ou des jeunes adultes.

C'est donc pour toutes ces raisons que nous avons porté ce projet.

Cette sortie éducative a permis à 25 jeunes du quartier de Chamiers d'accéder à la découverte de la musique classique prestigieuse. Ainsi, pendant cinq concerts et durant cinq soirées consécutives les jeunes participants et les éducatrices ont créé et consolidé des liens de confiance mutuelle. Cette action a permis de rebondir pour certains vers une dynamique personnelle.

3.1.6 Le Travail en Partenariat

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico- sociale marque la volonté des pouvoirs publics de favoriser le développement du partenariat. Selon la définition du dictionnaire critique de l'action sociale, le partenariat serait « l'association de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun ». Le partenariat constitue un processus évolutif qui nécessite une évaluation continue.

Dans ce cadre professionnel nous avons travaillé en 2011 plus particulièrement avec les partenaires suivants que nous avons répertoriés en plusieurs catégories :

<u>Soins</u>	<u>Culture</u>	<u>Insertion</u>	<u>Logement</u>	<u>Education</u>	<u>Justice</u>	<u>Administratifs</u>
C.M.P. CMPP Centre Hospitalier Médecins généralistes et spécialistes Laboratoires analyses médicales Planning familial Centre de bilan de santé Pharmacies Cabinets infirmiers, dentaires et de kinésithérapie ITEP IME SESSAD MPH MDPH Mutuelles PMI A.N.P.A.A C.E.I.D INREPS CPAM, MSA (CMU) Aquacap (aquathérapie)	Expositions Centres - Culturels Cinéma Art et Essai Festival Sinfonia Festival Mimos Centres Sociaux Monuments historiques Syndicat d'initiative C.I.J C.D.D.P Musées Aquariums Théâtre Atelier danse Filature de l'Isle A.S.P.T.T Sports individuels et collectifs	Mission- Locale M.D.E Régie- La Ruche Emmaüs La Cravache 3S Espace- Démarche APEI INFREP SECAD Péribus Ligue de l'en- seignement EEE Clairvivre Rénovation- Bordeaux C.M.S ESAT d'Antonne	Office H.L.M Départemen- taux, Régionaux Agences immobilières	Collège Ecoles Primaires Crèches L.E.P Lycées C.I.O P.R.E S.A.V.S I.A Foyer de l'enfance M.E.C.S	Procureur de la République SPIP Avocats ADAVIP Com- misariat Tribunaux Info droit	C.G U.T ASE D.D.C.S.P.P C.A.F Impôts Mairies CCAS Préfecture C.A.D.A

L'adaptabilité

L'action en Prévention Spécialisée est souple, c'est une pratique éducative en recherche permanente d'adaptation aux réalités sociales des jeunes et des quartiers sensibles.

Pour atteindre ses objectifs de socialisation et de promotion susceptibles d'agir en profondeur sur un groupe puis sur un quartier, la Prévention Spécialisée a besoin de s'installer dans la durée sur un territoire. Elle doit faire preuve de souplesse et d'adaptabilité pour suivre les évolutions sociétales, pour répondre aux formulations inédites émanant des jeunes afin de tendre vers des résolutions de problèmes évènementiels surgissant dans les quartiers dénommés sensibles.

Les équipes doivent posséder des capacités d'observation, de créativité, de mobilité, et de réactivité. Grâce aux modalités de travail flexible (travail de rue à des horaires atypiques sur un territoire donné avec ses propres besoins spécifiques), les équipes répondent au mieux :

Leur emploi du temps fluctue, il est non rigide et permet en fonction du climat politique, économique, social et météorologique de s'adapter au plus près de ce qui se passe.

Les jours se suivent mais ne ressemblent pas « Un ticket de bus ou deux pour aller à la mission locale », « un peu d'argent pour acheter des médicaments », « remplir un frigo que nous observons vide », « affranchir un courrier pour postuler à un emploi en temps voulu », « une aide alimentaire ponctuelle pour un repas oublié »...

Nous sommes immergés dans le quartier au plus près des habitants, des jeunes et de leurs familles. Les risques d'inadaptation et d'exclusion doivent faire l'objet d'un traitement aussi méticuleux que leurs conséquences.

Inscrite dans les politiques de la ville, la **Prévention Spécialisée** est un acteur du développement local essentiel.

Travail réalisé par Hélène D'Angéles et Véronique Faure

3.2 Le secteur de Périgueux

3.2.1 Centre-ville de Périgueux et la gare

L'activité sur le centre-ville est caractérisée par certaines particularités que nous soulignons systématiquement avant tout développement ultérieure afin de mieux pouvoir appréhender les spécificités de ce travail de prévention spécialisée : elle se démarque de la prévention des quartiers par le fait que la démarche d'intervention ne peut pas être la même. En effet nous n'avons pas sur le centre-ville un territoire caractérisé par un public qui se rassemble sur un même quartier et qui peut être ainsi repéré de façon identique. De plus le public rencontré à des difficultés spécifiques que nous allons développer aussi et qui explique des orientations de travail différentes de la prévention sur les quartiers.

Le territoire est vaste, les endroits de rassemblement des jeunes sont nombreux, hétéroclites, disparates et fluctuants. Il s'agit donc pour l'équipe de sillonner régulièrement ce vaste territoire en essayant de nous faire repérer sur quelques lieux stratégiques plus particulièrement propices aux rassemblements de jeunes.

-Ainsi **Le travail de rue** s'effectue régulièrement sur les places un peu plus fréquentées par les jeunes (place Francheville, place du théâtre, place Bugeaud lors des fêtes de Noël, avec la patinoire ou la place Tourny avec la foire).

Nous sillonnons aussi les parcs (Gamenson, Aristide Briand, square Jean Jaurès ,le parc des arènes) plutôt durant les périodes de printemps et d'été où nous avons repéré des fréquentations plus importantes des jeunes.

Ces fréquentations sont tout de même fluctuantes, ce sont des lieux de loisirs pour les jeunes, la ville étant une destination de sortie pour les jeunes adolescents, lors de points de rencontres occasionnels. Nous pouvons cependant dire que le travail s'organise en partie selon les saisons et que les parcours de rue, l'observation que nous pouvons en faire varie aussi en fonction de celles-ci.

-Nous sommes présents à la sortie des collèges et lycées (collège clos Chassaing, rue G. Pompidou où se trouvent les lycées Laure Gatet, Pablo-Picasso, Saint- Joseph). Nous y effectuons régulièrement du temps de présence sociale sur les moments de repas du midi dans les cafés et les restaurants de cette rue fréquentés par les jeunes lycéens.

Nous effectuons aussi du temps de présence sociale sur les différentes manifestations organisées sur le territoire (tels que « bouge de place » mis en place par le C.I.J...)

Une autre particularité spécifique du travail en centre-ville est le public rencontré : en effet nous sommes régulièrement sollicité par le « public de rue », des jeunes sans domicile fixe, ou en situation de grande marginalité ;

C'est pourquoi nous effectuons un travail de rue lors des marchés (samedi matin et mercredi matin), jour de manche plus importante, même si sur cette fin d'année cela s'est moins repéré.

Nous allons sur les lieux de rassemblement de ces jeunes en grandes difficultés, les endroits où ils vont pouvoir être nourris où hébergés. Ainsi l'hiver nous allons régulièrement le soir **au bus du cœur** situé place du 8 mai qui distribue des repas, **aux chalets** de l'association « sans toit avec toi » situés au Toulon qui héberge des personnes SDF.

Nous passons aussi sur les lieux d'accueil en journée, tels que l'accueil de jour de « **l'ASD** », et le « **point chaud** » de l'association « **partage** ».

-Nous développons donc aussi un **partenariat particulier** lié au public rencontré.

-Ainsi nous avons travaillé régulièrement avec **l'association « sans toit avec toi »**, qui a maintenu la distribution des repas aux personnes SDF pendant la période où « les restos du cœur » la suspende. (Printemps, été, automne). Cette association nous a permis de rencontrer plusieurs jeunes, de nouer des contacts avec eux et de pouvoir effectuer des accompagnements individuels, des chantiers.

Nous sommes souvent sollicités par des demandes d'aides alimentaires et nous avons donc mis en place un partenariat avec **la banque alimentaire**.

-Les jeunes en errance présentent des difficultés particulières, notamment des problèmes de toxicomanies importantes, c'est pourquoi nous avons établi **un partenariat avec le CEID**, afin de pouvoir nous coordonner sur ces problématiques. Nous effectuons donc actuellement du travail de rue tous les mercredi matin avec eux.

- Le travail de partenariat est aussi effectif avec les **CHRS de Périgueux (Le Foyer Lakanal, » la SAFED », » SOS femmes », le foyer de jeunes travailleurs)**. Nous avons pu y faire entrer quelques jeunes et nous sommes en lien avec certains qui y sont hébergés actuellement (nous les accompagnons sur des démarches complémentaires aux CHRS.)

Une coordination sur les situations se fait avec **L'infirmière de L'ASD**, avec qui nous avons travaillé auparavant et nous gardons des contacts sur des situations connues conjointement.

Nous avons cette année été plus particulièrement préoccupés par certaines situations complexes, présentant des difficultés cumulées, situations que nous observons croître dans le monde de la rue. Ces situations témoignent du manque de structure adaptée pour les jeunes sur le secteur et les besoins qui en découlent.

Nous sommes régulièrement sollicités par des personnes sans domicile fixe, jeunes et sans ressource, (les moins de 25 ans n'ayant aucun revenu possible), souvent sans famille pour les aider.

Ils présentent notamment des problèmes d'addiction (alcool, drogues douces et dures), parfois cumulés à des problèmes avec la justice (souvent des problèmes de vols, de trafics, de factures impayées, de surendettement, de fraudes de train.. .)

Leur difficulté à rester en place rend leur accompagnement compliqué et souvent soumis à des ruptures liées à leur départ impromptu. Nous avons à faire à un public errant.

Par contre lorsqu'ils sont présents et demandeurs leurs situation est tellement précaire qu'elle nous demande un investissement important pour chaque situation. C'est pourquoi tout accompagnement est très différent selon les problématiques rencontrés et monopolise une charge de travail très différente difficilement comparable.

Leur demandes sont liées à leurs situations d'urgence : ils n'ont pas de quoi manger, dormir, nous les orientons donc dans un premier temps vers les services compétents s'ils le veulent bien.

Ils peuvent avoir des problèmes de papiers administratifs, voir pas de papier du tout et on les accompagne pour qu'il puisse effectuer leur carte d'identité, leur carte vitale, C.M.U...Ils ne connaissent pas forcément la ville, peuvent avoir des difficultés d'orientation.

Ils ont besoin de se vêtir, voir ils sont en recherche d'un logement et disent vouloir » se poser ». Nous pouvons alors les accompagner dans ces démarches. Mais entre la demande du jeune et sa capacité à y accéder il y a souvent du temps qui passe. .. et les rendez-vous ratés sont nombreux. Il faut être patient et toujours ouvert à la relation en attendant que la personne soit prête.

Certains souhaitent travailler, ont besoin d'argent (ils n'ont aucun revenu et vivent de la manche), nous pouvons alors proposer des chantiers. Ce qui nous permet de voir notamment si le jeune est prêt à s'inscrire dans un cadre, avec des horaires et se tenir à des tâches régulières.

Les situations des jeunes que nous rencontrons dans la rue sont extrêmement diverses, leurs capacités à s'inscrire dans un projet aussi, et nous devons faire attention à ne pas vouloir pour eux une intégration qui serait trop rapide et risquerait de créer à nouveau une trajectoire déjà jalonnée de multiples ruptures.

Outre les problèmes d'addictions importants nécessitant un accompagnement approprié (il faut souvent beaucoup de temps avant que la personne soit prête à aborder ce sujet, le lien est long à construire, la confiance ne peut s'instaurer que sur du long terme) ; Les problèmes de santé sont récurrents, liés à des conditions de vie dans la rue difficiles, des problèmes d'hygiène aussi. De plus nous observons de plus en plus de jeunes présentant **des problèmes de santé mentale**, ce qui rend l'accompagnement encore plus délicat.

C'est pourquoi nous avons souhaité développer dans ce rapport d'activité un exemple de situation d'un jeune présentant une problématique complexe et le type d'accompagnement que nous avons pu faire.

Situation et accompagnement de M :

M. surgit un jour durant notre permanence, extrêmement agité, ne pouvant rester en place. Il a du mal à se concentrer pour nous expliquer ce qu'il souhaite, nous finissons par comprendre qu'il cherche un appartement.

A plusieurs reprises nous le voyons débarquer au local, toujours avec le même comportement agité. Nous finissons par apprendre qu'il est suivi par la PJJ. Nous rencontrons les éducateurs de ce secteur pour comprendre un peu mieux la situation de ce jeune.

Nous ne le voyons plus pendant un an, puis nous le rencontrons aux alentours du bus du cœur. Il fréquente les personnes qui y vont mais n'y mange pas. Il a une relation avec une jeune femme que nous accompagnons.

Le couple pendant plusieurs mois passe son temps à prendre de multiples produits, mais même s'il refuse tout accompagnement, il maintient le contact avec nous. Ils témoignent notamment de leur histoire, de leur consommation de produits.

A la fin du printemps M. est incarcéré pour des délits mineurs. Il restera en prison jusqu'à la fin de l'été. Un éducateur de l'équipe va le voir une fois par semaine.

Lorsque M. sort de prison, le couple se reforme. Ils font de gros efforts pour ne plus consommer de produits. Ils formulent le projet de partir de Périgueux et de trouver une maison à la campagne pour s'éloigner d'un milieu qui risquerait de les faire replonger. Le couple trouve rapidement une location dans le nord d'un petit village du département. Après quelques semaines ils se séparent. M. repart dans le sud de la France.

Ce que nous connaissons de l'histoire de M :

Ses parents se sont séparés très tôt. Il est parti vivre avec sa mère dans le midi où il est resté livré à lui-même. Dès ses 14 ans il a été confronté aux produits psychotropes. Présentant de réels problèmes de comportements il a été plusieurs fois hospitalisé. Il a aussi fait plusieurs allers et retours entre sa mère et son père, ne trouvant ni chez l'un ni chez l'autre un cadre structurant. En proie à une très grande instabilité et une agitation quasi permanente il a du mal à adhérer aux divers suivis proposés, il semble trouver auprès du chemin un lieu de parole et d'écoute sans exigence et condition préalable, (spécificité de la prévention), qu'il utilise quand il en ressent le besoin.

L'accompagnement de M. par l'équipe :

Au début de la rencontre il ne nous a jamais formulé de demande.

Lors de l'hiver 2011, période durant laquelle avec son amie il consommait beaucoup de produits, nous leur avons proposé notre aide pour se soustraire de cette dépendance, ils ont refusé. Nous avons respecté ce refus et maintenu un lien. Sa compagne nous a expliqué que le respect de ce refus avait permis une plus grande confiance et leur a permis de leur laisser le temps de demander finalement par eux-mêmes de l'aide.

Ils sont passés par différentes structures d'accueil, d'hébergements d'urgence, d'aide, mais leurs comportements ne leur permettaient pas de rester dans ces cadres.

Malgré tout nous avons pu rester pour eux un interlocuteur actif : soit dans notre travail de rue, leur de rendez-vous posés avec eux au local ou durant les permanences.

Petit à petit ils diminuent leur consommation de produits et commencent à formuler auprès de nous quelques projets : recherche de logement, projet de vie commune, et aussi autour de leur consommation de produit.

Sa compagne intègre un groupe animé par l'équipe du chemin autour du sport et de l'estime de soi.

M. est arrêté et incarcéré, il fait alors la demande de recevoir la visite d'un éducateur du chemin. Durant les cinq mois de son incarcération nous allons donc le voir en prison. Il semble très affecté et se met en danger, avec un fort risque d'automutilation.

Nous pensions vu son état qu'il allait être transféré dans un établissement spécialisé hors il n'en fut rien. Nous étions donc inquiets de la façon dont il allait pouvoir vivre sa détention. Les objectifs de ces visites étaient donc dans un premier temps de le soutenir lors de cette épreuve.

Il est suivi par le service de santé de la maison d'arrêt et arrive à s'apaiser.

Au cours des parloirs il arrive à plus se livrer et se projeter dans l'avenir, et construits des projets pour sa sortie. Notamment des soins concernant ses dépendances aux produits divers. Il se questionne beaucoup autour de sa vie de couple, et manifeste des envies quant à ses capacités artistiques (graphisme et écriture), alors qu'il a été très peu à l'école.

Nous avons aussi été présents à un nouveau procès le concernant.

A sa levée d'écrou, M. se manifeste très peu auprès de nous. Il profite à priori pleinement de sa sortie... Le couple s'est reformé, et arrêtent toute prise de produit.

Néanmoins il traverse une grosse crise et s'adresse à nous pour tenter une médiation. Nous les recevons à plusieurs reprises, puis le couple part s'installer à la campagne.

A ce jour nous n'avons plus de nouvelles ; Il est fort possible d'être à nouveau sollicités par l'un ou l'autre à nouveau. Les accompagnements que nous menons sont souvent jalonnés d'interruptions et de reprises.

Dans le cadre de notre travail nous rencontrons régulièrement des jeunes présentant de multiples difficultés les empêchant de pouvoir s'inscrire dans un cadre, une structure sur du long terme. Ils se retrouvent donc dans les interstices du maillage social. Le type d'intervention et les outils de la prévention spécialisée permettent malgré tout de garder un lien avec ces personnes.

3.2.1.1 Présentation et analyse des données :

Suivis éducatifs en fonction des problématiques	Femmes	Hommes	Total
insertion pro formation	10	17	27
Problèmes familiaux	10	7	17
Santé	11	6	17
Santé mentale	5	5	10
Addictions	5	7	12
Justice	1	2	3
accès aux droits	10	9	19
Logement	17	13	30
Scolarité	2	1	3
Problèmes financiers	17	23	40
Soutien à la parentalité	8	4	12

Commentaires :

Une grosse partie de notre activité est occupé par du travail relationnel avec les personnes, (être connu, se faire reconnaître, écouter, conseiller, soutien)...

Dans ce tableau une même personne peut présenter plusieurs problématiques à la fois.

Nous pouvons voir que les problématiques des personnes rencontrées sont en majorité des problèmes financiers, de logement, et d'insertions professionnelles. Nous pouvons en donner quelques explications :

3.2.1.2 La problématique des jeunes de moins de 25 ans :

Ils ont la particularité de n'avoir aucun revenu possible s'ils ne travaillent pas. Le « RSA jeune » qui pourtant existe n'est en effet octroyé que dans des conditions très spécifiques ; ce qui dans la réalité bénéficie à très peu de jeunes.

Ces jeunes sont donc, s'ils n'ont aucun soutien familial possible, et en difficulté pour trouver du travail dans des situations très précaires.

Nous rencontrons souvent des jeunes en conflits avec leur famille ou en rupture familiale.

Nous observons de plus avec la diminution des allocations de jeunes majeurs, de plus en plus de jeunes sortants d'institutions sans solutions financières, et de jeunes en ruptures avec les institutions types foyers collectifs.

Le contexte économique actuel :

La crise économique touche en premier les jeunes peu qualifiés ou sans expérience, ceux qui s'inscrivent dans les agences d'intérim trouvent de moins en moins d'emplois.

Nous rencontrons régulièrement des jeunes présentant de tels difficultés personnelles que l'errance leur paraît être le seul échappatoire possible.

3.2.1.3 Sorties éducatives :

Dates	Lieux	Activités	Nbre de jeunes	Filles	Garçons
14/01	Gour de L'Arche	Théâtre forum	1	1(21 ans)	
20/01	Périgueux	restaurant	3	3(17ans)	
28/01	Périgueux	Boxe	3	3(17ans)	
16/02	Périgueux	Boxe	2	2 (20 ans)	
23/02	Périgueux	Boxe	2	2(20 ans)	
02/03	Périgueux	Bowling	1	1(21ans)	
09/03	Périgueux	Boxe	2	1(18ans)	1(20ans)
10/03	Périgueux	Piscine	1	1(18ans)	
23/03	Périgueux	Boxe	2	2(17ans) (21ans)	
31/03	Périgueux	Repas + Bowling	3	3(17ans)	
01/04	Dordogne	Ballade à cheval	1	1(20ans)	
21/04	Périgueux	Tir à l'arc	2	2(20ans) (21ans)	1(12ans)
28/04	Périgueux	Tir à l'arc	4	3(17ans)	1(12ans)
06/05	Périgueux	Tir à l'arc	4	3(17ans)	1(12ans)
13/05	Périgueux	Tir à l'arc	3	3(17ans)	
14/06	Périgueux	Tir à l'arc	4	3(17ans)	1(12ans)
28/05	Périgueux	Fête de la source	1	1(20ans)	
02/07	Périgueux	Musée Vesunna	2	2(15ans)	
16/08	Le Bugue	Aquarium	2		2(20ans)
28/10	Périgueux	Théâtre	3		3(20ans)
21/12	Périgueux	Cinéma	1	1(15ans)	

Commentaires :

Une partie des sorties citées (boxe, tir à l'arc, bowling) font partie d'un projet mis en place en début d'année intitulé « sport et estime de soi ». (CF. projet) L'objectif prioritaire de ce projet étant axé autour de la valorisation de l'image de soi.

Les activités et sorties ont des objectifs multiples, un récurrent est celui de travailler la relation en dehors des lieux de vie des jeunes les confrontant à des situations inhabituelles et associées à des moments agréables.

L'accent a été mis plus particulièrement cette année sur un volet culturel.

3.2.1.4 Les suivis éducatifs individualisés

	hommes	Femmes	Total
0-5 ans	3	3	
6-12 ans.	1	3	
12-17ans	1	3	
17-21ans	21	15	
21-25ans	22	9	
25 ans+	6	5	
Total:	54	38	92

Commentaires :

On observe une présence masculine de jeunes hommes à la rue plus importante que les femmes, ce qui apparaît bien dans ce tableau.

3.2.1.5 Situation des jeunes au regard du logement :

	hommes	Femmes	
location	11	14	
famille	8	8	
amis	3	1	
C.H.R.S.	3	2	
Bungalow	6	3	
Squat	6	4	
Camions	4	2	
Cabanes tipis	2	1	
Rue	7	2	
Errance	5		
total	55	37	92

Commentaires :

Une même personne peut passer par plusieurs types de logement. (d'une location à être hébergé chez des amis, ou en squat, ou dans la rue, ou à l'hôtel...)

La majorité de notre public vis dans le cadre d'un hébergement très précaire.

3.2.1.6 Le réseau partenarial :

PARTENAIRES	PROBLEMES ABORDES
C.E.I.D.	Problèmes d'addictions, coordination sur les situations, travail de rue en commun
C.H.R.S., A.S.D. , S.A.F.E.D., A.P.A.R.E., Foyer Lakanal, Bungalow du S.T.N.L., S.O.S. Femmes , 115,F.J.T. Village de l'enfance.	Problèmes de logement, coordination des situations, Problèmes de violences.
C.H.R.S., A.S.D. , S.A.F.E.D., A.P.A.R.E., Foyer Lakanal, Bungalow du S.T.N.L., S.O.S. Femmes , 115,F.J.T. Accueil de jour, point chaud,	Veille sociale, connaissance du territoire. Lieux de rencontre du public.
U.T. , A.S.E.,C.C.A.S., C.P.A.M., U.D.A.F. ,	Accès aux droits, problèmes administratifs, coordination de situations
D.D.J.S., C.I.J. Francas, A.OL., « Le sans réserve », B.C.P., Cie d'arc de Périgueux.	Accès aux loisirs, accès aux sports, insertion professionnelle
Centre de bilan de santé, P.A.S.S., M.P.H., Hôpitaux Px et Bx ; Médecins de villes, spécialistes, infirmière A.S.D., infirmière scolaire, C.H.S., C.M.P., C.C.G.L., A.I.D.E.S., E.L.S.A., A.N.P.A.A.,	Problèmes de santé, soins accès aux soins. Santé mentale Prévention comportements à risques Problèmes d'addiction.
Lycées collèges	Présence sociale, coordination des situations, Prévention comportements à risques
Pôle emploi, Mission locale, E.E.E., G.E.I.Q.	Formation, insertion professionnelle, coordination des situations.
S.P.I.P., Maison d'arrêt, tribunal,	Problèmes de justice, incarcération
O.F.F.I U.D.A.S.T.I., C.A.D.A.	Accès aux droits des étrangers
Les autres services de prévention spécialisée (l'atelier, Itinérance, Mosaïque)	Coordination des situations,

Commentaires :

Un de notre objectif est d'amener les personnes vers le droit commun, ce qui explique l'importance du partenariat.

Les situations sont très diverses et nous avons à accompagner les personnes dans des problématiques très complexes (problème de justice, de logement, administratif, relationnel, familial, de conduite addictive, de problème psychiatrique, accès au droit des étrangers...)

Nous distinguerons le travail en partenariat de celui de réseau qui serait plus de créer des relations avec les autres professionnels d'autres institutions plus sensibilisés à la spécificité du public.

Travail réalisé par Claire Cottrel et François Nérestan

3.2.2 Le Quartier du Toulon

3.2.2.1 Projet d'intervention (Septembre 2010)

Constats.

Les constats présentés ici sont le résultat de nos observations sur le terrain et des remarques des gardiens d'immeubles, de l'assistante sociale de secteur, du comité de quartier et des habitants du Toulon. Nous les croisons avec des données statistiques rassemblées par le dernier rapport sur les ateliers santé ville.

- Peu de regroupements de jeunes. Contrairement à ce qui se passait il y a 4 ou 5 ans, les phénomènes de regroupements de jeunes au bas des immeubles sont en nette diminution. Ceux qui occupaient l'espace public il y a quelques années ont presque tous déménagé. Il reste parfois des groupes qui jouent au foot sur le parking ce qui peut créer des conflits avec certaines personnes qui se plaignent du bruit. Il reste aussi des traces de regroupement discret¹ derrière l'usine des eaux même si cela semble être plus occasionnel.
- Isolement et précarité. Il y a beaucoup de familles monoparentales dont les revenus sont essentiellement constitués par les prestations sociales. Beaucoup de familles monoparentales ou d'allocataires CAF isolés et de personnes vivant dans un ménage à bas revenu.
- Un rapport ambivalent avec les travailleurs sociaux. Pouvoir obtenir un logement dans les HLM du Toulon est souvent vécu comme une forme de promotion sociale par des familles qui arrivent de territoires plus en difficultés (Gour de l'Arche, Bas Chamiers...). Ainsi leur vécu avec les travailleurs sociaux relèvent le plus souvent de stratégies d'assistance tel que décrite par Robert Castel : « *La relation régulière aux services d'action sociale desquels ils dépendent directement pour leur survie est une épreuve douloureuse pour ceux qui font l'expérience de l'assistance différée. Ils essaient d'éviter de se rendre trop souvent à la permanence de l'assistante sociale mais, en réalité, leur marge d'autonomie est restreinte...* »²

Cette mise à distance des travailleurs sociaux ne facilite pas les rencontres dans la rue et encore moins les prises de contact spontanées.

¹ Nous avons retrouvé lors de séquences de travail de rue quelques bouteilles et cannettes mais aussi un étui de machette neuf.

² Robert CASTEL, *La disqualification sociale*, Paris, PUF collection Quadrige, 2009, p 89

- Un quartier coupé en deux. Il y a une nette différence entre un quartier du Toulon qui s'organise autour de la place de Verdun avec une maison de quartier, une bibliothèque, les permanences de l' élu de référence, une forte implantation du comité de quartier, et un habitat essentiellement constitué par des maisons de villes et un autre quartier du Toulon qui ne semble pas aussi organisé mais qui concentre l'essentiel des logements HLM et des difficultés sociales. Cet autre Toulon est composé de quatre îlots d'immeuble assez proches les uns des autres : Derrière le sans réserve et la salle omnisport, chemin de la Monzie et route d'Agonac, chemin des feutres et la tour près de la filature. C'est cette zone qui est plus spécifiquement ciblée par nos interventions et par les politiques de la ville. Pour cette partie du quartier, il y a de nombreux liens avec les quartiers du Gour de l'Arche (famille vivant sur les deux quartiers, copains, référence et comparaison avec la maison de quartier) et parfois avec Pagot. Alors que l'autre partie du Toulon fait plus facilement référence au centre-ville.
- De nombreux équipements sous investit par les habitants du Toulon. Ce quartier est certainement l'un des mieux dotés en matière d'équipements culturels et sportifs : Une salle omnisport, une salle de concert, un Dojo, la Filature avec de nombreuses associations culturelles et sportives, la proximité avec les stades... Cependant, les habitants du Toulon ont parfois le sentiment que ces équipements, qui ont un rayonnement au niveau de la communauté d'agglomération voire du département, ne les concernent pas.

Ces constats nous amènent à penser que les outils classiques de la prévention spécialisée (travail de rue et présence sociale) ne semblent pas être les plus pertinents, dans un premier temps, pour développer une action à l'échelle de ce territoire.

Hypothèses

Comme nos approches habituelles ne semblent pas être les plus opérantes au vu de ce territoire, il nous faut imaginer d'autres manières d'intervenir. L'hypothèse qui nous apparaît être la plus adaptées est celle du développement social local. Il s'agit de nous appuyer sur les structures ou associations déjà présentes sur le territoire afin de favoriser des initiatives dans lesquelles les habitants sont acteurs.

Concrètement il s'agit de travailler autour de quatre axes :

- Le soutien aux associations : les associations sont l'outil par excellence qui permet au territoire de se développer dans le lien sociale. Elles sont aussi le moteur d'une vie locale animée.
- Les liens entre les acteurs de terrain : Il ne s'agit pas d'animer un réseau mais de permettre ou de provoquer des rencontres entre les différents acteurs (associations, politiques, institutions, habitants...) d'un même projet.
- L'inscription territoriale des équipements : ces équipements (sans réserve, filature...) sont autant de points d'appui pour développer des actions surtout si les habitants peuvent s'en saisir. Nos objectifs seront de permettre aux habitants de s'autoriser à accéder facilement dans ces lieux en fonction de leurs projets.
- Favoriser les initiatives locales : Il existe sur le territoire des personnes qui ont envie de développer des actions pour leur quartier. Ce sont autant de potentialités et d'opportunités d'accompagnement.

Les actions

Toutes les actions que nous allons décrire participent d'au moins l'un des quatre axes précédents.

1. Fresque au Sans Réserve : Projet porté par l'association NK Prod, il s'agit de peindre une grande fresque sur la façade du Sans Réserve. Un ou plusieurs jeunes du Toulon pourrait y participer dans le cadre d'un chantier éducatif même si la période retenue (hors congé scolaire) en limite fortement la possibilité. Pour le suivi de ce projet, la présence des éducateurs lors des réunions de préparation leur a permis de rencontrer des riverains ainsi que les associations et élus, ce qui a pour effet d'accroître la visibilité de nos actions. De plus nous avons mis en lien le comité de quartier avec NK Prod.
2. Bungalows du cœur : Sous la responsabilité des restos du cœur, un accueil d'urgence à l'année est en cours d'aménagement. C'est un projet pilote en France. A la suite du partenariat de terrain déjà engagé au centre-ville nous avons soutenu et participé à cette initiative par le biais d'un chantier éducatif (cf. article de presse). Des sollicitations nous ont déjà été faites pour réfléchir à faciliter l'intégration de ce lieu et des populations souvent stigmatisées qui vont le fréquenter dans l'environnement.

3. Concerts : Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le sans réserve, nous sommes présent à des concerts pour lesquels nous pensons pouvoir rencontrer nos publics. Outre le travail de proximité avec des personnes fragilisée par des consommations excessives, nous avons rencontré et entamé un travail de partenariat avec une jeune association de réduction des risques : Prohitek. Nous avons également organisé une rencontre entre des artistes (Youssoupha) et des jeunes du Toulon.
4. Journée de la Source : Le comité de quartier du Toulon a organisé une journée festive à destination de la jeunesse le samedi 29 mai. Nous n'avons pas participé à l'organisation cependant nous avons été présent lors de cette journée et avons permis des rencontres entre associations, et nous avons repris contact avec certains habitants.
5. Battle : Le dimanche 30 mai, une association de danse Hip Hop (Crewstibat) a organisé un concours à la salle omnisport du Toulon. Nous leur avons proposé notre soutien pour l'aide au financement ou la diffusion d'information. C'est ainsi qu'ils ont participé à la journée de la Source. Nous avons pu reprendre deux suivis individuels pour deux jeunes qui fréquentait cette association et qui tente d'animer leur propre association (freestyler). Nous avons également mis en lien Crewstibat avec les élus référents du quartier et l'adjointe à la politique de la ville.
6. Golf : Suite à une proposition du golf municipal, des jeunes du Toulon ont pu participer aux actions d'animations et d'initiation cet été.
7. Animations jeunes : Il y a actuellement en projet des propositions de sortie (journée plage ou soirée foot aux girondins de Bordeaux). Cependant ces actions sont conditionnées par la motivation des jeunes ciblés à devenir acteur de l'animation. Nous ne proposons pas une sortie mais une possibilité pour des jeunes de construire une sortie.
8. Groupes de paroles : En partenariat avec les HLM, nous allons étudier la possibilité de mettre en œuvre des groupes de paroles. Cela fera l'objet d'un écrit particulier.
9. Fédérer un groupe de jeunes par le moyen d'un chantier éducatif. Le chantier autour de la fresque du sans réserve ne se déroulant pas pendant les congés scolaires, nous travaillerons sur l'hypothèse d'un nouveau chantier avec les restos du cœur pendant les vacances de la Toussaint.

Eléments d'évaluations

Voici quelques pistes pour tenter d'évaluer les effets de nos actions :

- Accès à des demandes individuelles
- Création d'associations (ou participation)
- Actions collectives
- Meilleure visibilité des actions de prévention spécialisée dans le territoire.

3.2.2.2 Evaluation du Projet pour le Rapport d'Activité

Pour des raisons mal explicitées, ce projet n'a pas été réellement validé par l'équipe. Cependant, il n'a pas été invalidé non plus. Il reste et demeure pour le moment le seul document qui tente de décrire des orientations de travail sur un territoire et dans l'institution. Ce projet a servi de guide à l'intervention sur le quartier du Toulon.

Les constats.

Les cinq éléments de constat n'ont guère évolué en un an. La seule différence se situe dans la mise à distance des travailleurs sociaux. Une présence soutenue et un accroissement des accompagnements a permis de mieux faire connaître l'action du service. Des habitants font état de leurs représentations négatives au sujet des éducateurs et admettent s'être trompés. Seule la proximité et le dialogue sont à l'origine de cette évolution. Toutefois, pour nombre de personnes, l'éducateur est encore vu comme un agent de contrôle social. Les images liées à la honte d'être assisté ou la crainte de voir son enfant retiré sont encore très présentes.

Les hypothèses

Les quatre hypothèses restent d'actualité.

Peut-être faudrait-il en ajouter une cinquième pour répondre à la distance qu'il y a entre les habitants et les éducateurs. Il apparaît que des actions favorisant les rencontres et les échanges sont les moyens par lesquels ces questions pourraient être travaillées. En d'autres termes, des actions de présence sociale mieux balisées dans le temps et l'espace en plus des accompagnements sont à favoriser.

Les actions

1. Fresque au sans réserve : cette action s'est close fin 2010. Elle ne relève pas de ce rapport d'activité. Cependant, la fresque est toujours en excellent état et fait la joie quasi unanime des habitants du quartier.
2. Bungalows du cœur : cette action s'est close en 2010. Depuis, avec les changements qu'ont connus cette structure, aucune nouvelle action n'a été entreprise.
3. Concerts : Cette action s'est poursuivie toute l'année. Chaque trimestre, lors de la sortie du programme des concerts, un rendez-vous avec l'équipe du sans réserve permet de prévoir les interventions. En moyenne, 3 à 4 concerts par trimestre sont concernés. Les moments de présence les plus pertinents sont le début du concert (consommation massive de produits, ceux qui n'ont pas de billet...) et la fin pour que tous puissent quitter le lieu dans de bonnes conditions de sécurité. La présence de la protection civile lors du concert le plus délicat en matière de consommation excessive a permis de bien réguler les excès. Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre avec des artistes. Les liens avec l'association Prohitek n'ont pas abouti du fait de leur réorganisation.
4. La journée de la Source : pour la deuxième édition, un jeune a participé à l'organisation dans le cadre d'un chantier éducatif. Il a notamment distribué des tracts avec les bénévoles de l'association de quartier. Depuis, la présidence de cette association a changé et il n'y a plus de contact. Cela montre à nouveau que si le service de prévention ne fait pas l'effort « d'aller vers », les autres n'iront pas vers nous (sauf pour résoudre un problème qu'ils ne supportent plus)
5. Battle : aucune action n'a été entreprise avec les organisateurs de cette manifestation car ils souhaitaient la mettre en œuvre de manière autonome.
6. Golf : deux jeunes ont participé à ces activités. Cependant, les parents les ont retirés de l'action car ils ne se disaient pas satisfait de l'encadrement.
7. Animation jeunes : il y a eu une sortie avec 4 jeunes du quartier pour une journée accrobranche. Elle a été co-organisée par un jeune du quartier. Sur le même modèle, une sortie aux girondins de Bordeaux est toujours en discussion.
8. Groupes de paroles : cette action est celle qui a reçu le moins de soutien de la part de l'institution pour des raisons toujours aussi vagues. Elle n'a donc pas pu se mettre en place alors que les opportunités sont toujours là.

9. Fédérer un groupe de jeune : cette action s'est close en 2010. Cependant, même si des initiatives ont été prises en ce sens, l'objectif de fédérer des jeunes parait encore lointain.

Les nouvelles actions

Des opportunités lors de l'année ont permis la mise en place de nouvelles actions qui n'avaient pas été prévues dans le projet.

- Chantier éducatif et projet d'animation au musée Vesunna (cf. bilan en annexe). Cette action fut difficile à mener et les résultats ne furent pas ceux attendus. Cependant elle fut riche d'enseignement. Un bilan partenarial retraçant cette action propose de rebondir de deux manières : une reconduite de l'action avec des modifications pour l'année 2012 et, une convention pour favoriser l'accès des personnes à bas revenus. Ces deux actions sont encore en attente de validation.
- Tennis. Dans le cadre d'accompagnements, deux jeunes ont joués au tennis pendant 5 après midi avec Cyril Bouley sur les cours (mis à disposition gratuitement) d'Annesse et Beaulieu.

Accompagnements individuels :

Répartition par âges et genres				
	Hommes		Femmes	
	Nombre	%	Nombre	%
0 à 5	0	0	0	0
6 à 11	1	0	0	0
12 à 17	4	0	4	0
18 à 20	5	0	2	0
21 à 25	2	0	1	0
25+	1	0	6	0
Total	13	0	12	0

Répartition par type de logements		
	Nombre	%
Habitat social collectif	25	0
Habitat social individuel	0	0
Hébergement précaire	0	0
Hébergement d'urgence	0	0
CHRS et autres institutions	0	0
Sans	0	0
Ordinaire	0	0

Thématiques	Nombre	%
Urgence sociale et sanitaire	0	0
Difficultés financières	2	0
Conduites à risques	0	0
Santé dont santé mentale	0	0
Logement	1	0
Emploi et formation	8	0
Justice	3	0
Accès au droit	3	0
Protection de l'enfance	1	0
Scolarité	5	0

Relations familiales	3	0
Loisirs	4	0
Isolement	0	0
Total	30	0

Il y a une légère augmentation des accompagnements en quantité. Cependant, le fait le plus notable réside dans la qualité et la durée de ces accompagnements. C'est un indicateur qui semble montrer une meilleure implantation et compréhension des actions de prévention spécialisée. Les actions se concentrent totalement sur les HLM de la route d'Angoulême et la tour près de la Filature. Il n'y a pas encore de besoin identifié autour des HLM de la route d'Agonac ce qui n'exclut pas une présence régulière. Au sujet des thématiques, les questions de scolarité, de formation et d'insertion professionnelle sont prépondérantes.

Pour les personnes de plus de 25 ans, il s'agit pour 5 d'entre elles de questions relatives à la protection de l'enfance ou aux relations familiales avec un accompagnement de leur enfant. Pour 4 autres (parfois les situations se croisent) nous travaillons sur les questions de développement social local dans le cadre des politiques de la ville.

Chantier éducatif.

Deux chantiers éducatifs en partenariat avec des structures locales ont eu lieu.

- Fêtes de la source, comité de quartier du Toulon. 1 jeune.
- Musée Vesunna, organisation d'une animation. 3 puis 2 jeunes.

Actions collectives

Il apparaît plus souhaitable de ne pas inscrire les jeunes dans un rapport de consommation de l'action. Dans cette optique, il leur a été demandé d'organiser eux même les actions. Cela a pour effet de diminuer le nombre d'action mais d'en renforcer les effets de par tout le travail de préparation.

Une seule action a vu le jour : Sortie au parc Accrobranche de Thonon pour 4 jeunes.

Présence sociale :

Le travail de rue porte ses fruits. Il est de mieux en mieux repéré même s'il reste des freins à la rencontre. Cependant, une présence régulière, quasi ritualisée (même lieu, même horaire) permet de mieux s'inscrire dans le quartier.

Il manque un lieu pour réaliser des entretiens. Pour le moment il s'effectue sur les bancs lorsque le temps le permet où au bar « chez Karim ». Ces deux solutions alternatives ne semblent pas pertinentes sur le long terme.

Partenariat :

- Bungalows du cœur : aucune action partenariale comme l'année passée n'a été mise en place, mais la question du voisinage reste au travail.
- Filature : en tant que lieu, il y a de nombreuses fréquentations à l'occasion d'animations ou de présence à des entraînements.
- Sans réserve : présence aux concerts.
- Ludothèque : relais sur les actions qui sont menées dans le quartier, accompagnements de deux jeunes et trois familles pour leur faire découvrir le lieu.
- Comité de quartier du Toulon : chantier éducatif et participation à l'organisation de la fête de la source.
- Mairie de Périgueux : nombreuses rencontres avec Mustafa Mutawaqil à sa permanence.
- Assistante sociale de secteur : une seule rencontre cette année à l'initiative du Chemin.
- Musée Vesunna : chantier éducatif et travail sur l'accès à la culture.
- Banque alimentaire : Colis alimentaires.
- PJJ : important travail partenarial autour d'un accompagnement individuel.

Travail réalisé par Cyril Bouley

3.3 Le secteur du Gour de l'Arche et Chancelade

3.3.1 Centre Médico-social :

Nous avons en moyenne une rencontre bimestrielle avec les assistantes sociales de secteur. Nous faisons le point sur les situations que nous avons en commun. Nous nous informons également sur les projets que nous mettons en place.

En fonction des situations, ils nous arrivent de nous rencontrer pour travailler ensemble sur un point précis, en accord avec l'utilisateur.

Travail de rue avec la maison de l'emploi et le centre social du Gour de l'Arche

Tous les jeudis de 16h00 à 18h00 un éducateur de l'association le Chemin, un animateur du centre social et par alternance, une semaine un conseiller PLIE, l'autre semaine un conseiller Mission Locale, effectuent un travail de rue. Cette action vise à sortir d'une logique de guichet. Elle permet une réponse plus rapide lorsque l'éducateur doit orienter un jeune mais également de ne pas être identifié comme un service d'insertion. Elle s'adresse principalement aux jeunes qui ont du mal à aller vers la Maison de l'emploi. L'objectif reste dans un second temps d'orienter vers la Maison de l'emploi.

Cette action permet également de faire connaître le quartier aux conseillers référents et de rencontrer les personnes qui sont mal informées et ne connaissent pas le dispositif.

L'action a démarré en septembre 2009 avec le PLIE, aujourd'hui nous avons le recul nécessaire pour juger de la pertinence et de l'efficacité de cette action. Ce qui nous a conduit à proposer de l'étendre à la Mission Locale depuis octobre 2010. Les premiers résultats positifs se font sentir. Un certain nombre de jeunes ont modifié leurs représentations négatives de la Maison de l'emploi. Cela a permis de faire rentrer des jeunes dans les différents dispositifs selon leurs situations et leurs âges et une mise en cohérence des actions de chacun sur le territoire.

En 2010, une inflexion particulière dans l'accompagnement avait été engagée auprès de jeunes sous contrôle judiciaire qui s'est poursuivie en 2011. Il était demandé à ces jeunes d'apporter une preuve de leur implication dans la recherche d'un travail ou d'une formation. Une réflexion a également été menée pour informer les personnes sur la création de micro-entreprises...

Les types de propositions faites en travail de rue en partenariat avec le PLIE – Mission locale – Equipe de Prévention - Centre social concernent :

- Appui et conseil sur la recherche d'emploi,
- Appui et conseil sur l'orientation prof.
- Conseil sur l'accès aux droits
- Demande d'aide financière
- Demande d'aide à la mobilité
- Information et conseil
- Information et conseil sur la mobilisation
- Information et conseil sur le logement
- Information et conseil sur les aides
- Information et conseil sur les aides à l'emploi
- Information et conseil sur les formations
- Information et conseil sur les offres
- Information et conseil sur l'évaluation
- MER (Mise En Relation) sur des formations-insertion
- MER sur des formations qualifiantes
- MER sur des prestations d'orientation prof
- MER sur une offre ANPE MER sur une offre autre
- MER sur une prestation de recherche d'emploi
- MER sur une prestation d'évaluation Orientation vers un dispositif/programme

3.3.2 Travail sur le développement social des quartiers

Soutien à la création d'associations. Participations aux réunions DSU...

L'article 5 de l'arrêté de 1972 introduit la notion d'inter-institutionnalité. L'affirmation d'un nécessaire partenariat comme principe fondamental trouve sa justification dans la nécessité de rétablir les liens entre les personnes et leur milieu, comme le précise la circulaire :

« La notion d'action avec le milieu – et non uniquement avec les jeunes isolés, en dehors du contexte familial et social – doit avoir la priorité dans les objectifs d'une association de prévention spécialisée. »³

Les actions collectives peuvent contribuer au développement social local⁴ mais elles nécessitent alors des articulations entre la gestion institutionnelle et la dynamique associative.⁵

³ Code de l'Aide Sociale à l'Enfance et protection de la famille, p. 592.

Pour ce faire :

Soutien à la création d'associations.

- Association des jeunes mahorais
- Association des jeunes filles
- Association Vision Urbaine et création du Club de Futsal du Gour de l'Arche.
(Développer)

CUCS

Force de proposition. Dépôt de dossier en 2011 notamment sur projet Futsal pour soutenir Vision Urbaine. Rôle de régulateur. Travail d'aide à la réflexion et étayage des projets, implication...

Collège Anne Franck :

Un point est fait régulièrement avec la CPE, voir le proviseur, dans lequel nous sommes amenés à évoquer certaines situations particulières dans le respect des obligations et principes de chacun. Nous avons été sollicités concernant des jeunes que nous connaissons et qui traversent des difficultés.

Boxe éducative :

Action portée par le Boxing Club Périgourdin en partenariat avec l'association Vision Urbaine et le Chemin. Nous constatons que c'est un excellent outil pour la maîtrise des émotions ainsi que le travail d'apprentissage des règles. Cet outil est important pour l'équipe éducative afin de conforter le lien avec les jeunes et pour rentrer en relation avec les familles. Le mercredi soir de 19h à 20h15. Certains jeunes participent également à la séance du vendredi à la Filature.

Projet Ménage Service

Orientation de mères de familles vers un projet d'insertion professionnelle en partenariat avec l'association d'insertion Ménage Service. Cette action se concrétise par l'entretien des cages d'escaliers à Raudier et Saltgourde et contribue ainsi à améliorer le cadre de vie de tous les habitants.

⁴ MENGIN Jacqueline, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, Paris, 1989.

⁵ AFGHAIN Jean, *Les associations d'action sociale*, Dunod, Paris, 2001

Un encadrant technique accompagne les bénéficiaires sur les chantiers. Une CEFS se charge du suivi social et rencontre les personnes au moins une fois par mois.

Pour les personnes qui s'inscrivent dans ce projet depuis un certain temps, la possibilité est offerte d'obtenir des missions auprès de particuliers.

Projet découverte des aspects et des dispositifs juridiques concernant les statuts micro et auto entreprise.

Personnes concernées : habitants du quartier du GOUR DE L'ARCHE.

Le contexte :

Ce projet a émergé suite au travail de rue effectué par l'équipe éducative du secteur du Gour de l'arche en partenariat avec la MDE (Cathy Fouetilloux).

Plus précisément, lors d'une rencontre avec deux personnes (femmes) à la recherche d'un emploi et après le constat de la difficulté de trouver du travail. Une réflexion sur des pistes de projet de travail a été menée.

Le constat :

- Certaines femmes disposent de savoir-faire dans des domaines très variés.
- Il serait intéressant d'identifier les potentiels réels des personnes et leurs motivations afin d'envisager un projet professionnel. L'accès à l'emploi renforce leur statut social, modifie les représentations au sein même de la famille et renvoie aussi une meilleure image pour le quartier. Les personnes qui trouvent un emploi sont perçues comme des exemples et des modèles d'intégration.

Les compétences répertoriées :

- Cuisine. Exemples : confection de plats et pâtisseries de diverses origines, qui peuvent être Maghrébines, Mahoraises etc..., préparation des plats soit dans un restaurant soit chez l'habitant.
- Garde d'enfants à domicile à la carte, ménage et service à la personne, jardinage, etc.

Ces personnes manifestent une envie réelle de travailler et sont prêtes à se rendre disponibles pour se mettre à la disposition d'entreprises ou de particuliers.

Une réflexion sur les différents dispositifs juridiques permettant de travailler légalement et de bénéficier d'une couverture sociale nous a amené à proposer un temps d'information en direction des personnes désirant s'engager.

Les moyens :

Intervention d'un technicien de la Chambre de commerce sur les aspects juridiques et l'organisation, la présence de Cathy Fouetilloux (MDE), de Nicolas Chaumard (Mission locale), d'un personnel du Centre social du Gour de l'arche, de l'équipe éducative du secteur du Gour de l'arche.

Date de mise en place : Décembre 2011.

Lieu : Maison de quartier du Gour de l'arche.

Information : pendant le travail de rue le jeudi de 16h00 à 18h00 en équipe partenariale (LE CHEMIN, MDE, C.S.), par une information complémentaire sous forme d'affichage.

Cathy Fouetilloux s'est mise en contact avec J'ose Dordogne. Luc barrière est venu le mercredi 07 décembre à la Maison de quartier.

Cathy Fouetilloux a prévenu Hélène REYS, Madame GIRY LATERRIERE, le C.M.S, le Centre Social.

Projet tri-sélectif secteur du GOUR DE L'ARCHE

DIRECTEUR : J.MARIE LE QUILLEC

DRH : CHRITIN DE COSSE

Un des objectifs est de sensibiliser les habitants jeunes et adultes du quartier du GOUR DE L'ARCHE au tri sélectif.

En 2011, une première rencontre avec l'ambassadeur du tri sélectif de la C.A.P JOHAN CASTELETTI a permis de déterminer la pertinence de ce projet et de fixer des objectifs communs. Ce projet permet d'être rattaché aux problématiques de développement social du quartier à travers l'implication de ces habitants et de travailler le mieux vivre ensemble. La réflexion menée en 2011 donnera les prolongements suivants :

- 1 - Présentation de la part de JOHAN CASTELETTI ambassadeur de la C.A.P chargé du tri à l'équipe du secteur.
- 2 – Mise en place d'en temps de présentation avec l'association VISION URBAINE pour voir si elle peut et veut être partenaire de l'action.

3 - Dans le cas où les partenaires trouveraient un accord pour aller plus loin un temps serait programmé un lundi soir pendant l'action foot-salle. Une information sous forme de jeux serait présentée aux jeunes.

4 - Une ½ journée serait organisée avec l'ensemble des partenaires locaux pour sensibiliser les jeunes aux différentes pratiques pour que les structures puissent créer un lien plus important avec les jeunes et leurs parents.

PARTENAIRES : FOOT PERIGUEUX, GOLF DE PERIGUEUX, BOXING PERIGUEUX, VISION URBAINE, ROULETABILLE, TRI SELECTETIF, LA MAIRIE DE PERIGUEUX, LE CHEMIN.

5 - envisager la possibilité de trouver un référent, habitant le quartier, pour informer les habitants sur la mise en place et le fonctionnement du tri sélectif.

6 - réalisation d'actions ponctuelles sous forme de stand avec la mise en place de jeux questionnaires. (Lots à gagner).

7 - traduction du document d'information en langue arabe avec la mise en place de plaquettes adaptées.

8 - mise en place de visites du Centre de tri sélectif.

Sensibilisation au compostage. Les jeunes pourront bénéficier de places de spectacles avec bus gratuit pour des mini concerts avec BRUNO BONNEFOND sur le thème « la planète est malade ».

3.3.3 Autres Partenariats

MDE, 3S, PJJ, Ecole Primaire, Collège, Lycée Professionnel, Associations du quartier, Centre Social, GEIQ, Office HLM, Planning Familial, Centre de Dépistage, Association En Tant Que Telles, Banque Alimentaire, CCAS, Sessad, Vauclair, Mairie de Px, Service des sports de Px, BCP, Les Clubs de Foot...

LES SORTIES A LA JOURNEE COMME SUPPORT EDUCATIF

DATES	LIEUX	TYPE D'ACTIVITE	NOMBRE DE JEUNES
15 avril	Gala de Boxe	Filature de l'Isle	12 jeunes
12 avril	Bowling de Trélissac	bowling	6 jeunes
13 avril	Acquacap	natation	2 jeunes
25 mai	Flunch	repas	2 jeunes
30 juin	Gour de L'Arche	BBQ	80 personnes
23 aout	karting		4 jeunes
30 aout	bowling de Trélissac	bowling	3 jeunes
27 septembre	Flunch	repas	1 jeune
5 octobre	Flunch	repas	3 jeunes
18 novembre	Les Coupoles	repas	4 jeunes

LE PARTENARIAT (nom du partenaire et le type de problématique traitée)

NOM DU PARTENAIRE	POUR QUEL TYPE DE PROBLEMATIQUE ?
Pôle Emploi Mission Locale + PLIE	Insertion professionnelle / Formation / Emploi
Etablissement scolaires : E. primaire, Collège, Lycée Professionnel	Echec scolaire / Absence / Difficultés scolaires / Problèmes de comportements / Décrochage / Soutien accompagnement des parents vers l'école
C.M.S.	Nous avons en moyenne une rencontre bimestrielle avec les assistantes sociales de secteur. Nous faisons le point sur les situations que nous avons en commun. Nous nous informons également sur les projets que nous mettons en place. En fonction des situations, ils nous arrivent de nous rencontrer pour travailler ensemble sur un point précis, en accord avec l'utilisateur.
PJJ	Suivis des jeunes dans le cadre de l'ordonnance 45, problématique justice
Office HLM, Planning Familial	Problématique du logement Grossesses non désirées, MST et contraception
Visite en milieu carcéral	Justice
Centre Social du gour de l'arche	Animation...etc

3.4 L'activité du siège

L'activité du siège s'est mise en place au cours des premiers mois de l'année 2010. Le nouveau directeur a voulu mettre en œuvre un projet visant à structurer et développer le service, axé sur 4 plans :

- La mise en place d'un soutien technique aux équipes éducatives ;
- La structuration des outils de travail ;
- La rénovation de l'image du service de prévention spécialisée ;
- L'anticipation sur les besoins et les contraintes à venir.

3.4.1 Le soutien technique

Le soutien technique à l'équipe éducative est une des fonctions principales de la direction. Il permet à l'action éducative de s'inscrire dans un cadre de référence et de trouver toute sa cohérence dans le projet de service.

Les réunions

Ainsi, des réunions de service ont lieu chaque mardi matin. Ce temps est réservé :

- A la transmission des informations générales ;
- Aux échanges sur les situations des jeunes accompagnés ;
- A l'élaboration des projets collectifs ;
- En temps de réflexion sur des sujets transversaux.

Le mardi après-midi est réservé aux réunions de secteur. Elles ont lieu alternativement sur les trois sites éducatifs du service : le centre-ville (C.V.), le Gour de l'Arche (G.A.), et Coulounieix-Chamiers (C.C.). Ce temps est plus précisément consacré, soit à l'analyse plus approfondie des accompagnements individuels, soit à la mise en œuvre de projets par un des secteurs.

Des réunions thématiques ont également été mise en place à raison d'une tout les trimestres. Ces temps de travail ont permis de faire venir des partenaires ou des intervenants extérieur afin d'engager un débat de fond sur le sens et la pertinence de tel ou tel dispositif, au regard de la spécificité d'intervention de la prévention spécialisée.

Les entretiens annuels d'évaluation

La loi impose de mettre en œuvre, annuellement, un entretien d'évaluation de chaque salarié. Cet entretien a pour objet de fixer à chaque professionnel, des objectifs collectifs et individuels pour l'année à venir, après évaluation des objectifs de l'année précédente. Ce travail a été réalisé au début de l'année 2011.

Pour autant, le directeur a reçu, dans les premières semaines après sa prise de fonction, l'ensemble des salariés pour recueillir quelques informations qui ont permis de « faire connaissance » et de fixer le cap pour l'année.

Les temps informels

Au-delà des réunions institutionnelles, des temps d'échanges informels ont été facilités, afin de garantir à chacun, l'accès à l'information dont il a besoin pour réaliser ses missions, dans une dynamique d'équipe positive et aidante.

3.4.2 Les outils de travail

La structuration des outils de travail a été un des objectifs de l'année écoulée, tant sur le plan de l'accompagnement éducatif, que des procédures administratives du siège. Il s'agit en particulier :

- Des fonctions supports : réunions du pôle administratif, procédures internes (procédure d'exécution de la paie, organisation générale,...) ;
- Des supports éducatifs : fiches projets et bilan concernant les chantiers et les actions éducatives diverses.

Soucieux d'accroître les échanges entre les salariés et de faciliter la prise de responsabilité de chacun en fonction de ses prérogatives, le directeur a souhaité mettre en place des moyens de valorisation du travail effectué par les équipes éducatives au quotidien, en favorisant l'approche projet, l'évaluation et les bilans des activités.

CONCLUSION

Ce rapport d'activité retrace au mieux, l'activité du service de prévention spécialisée pour l'année 2011. Il a été construit par l'équipe éducative selon une méthodologie propre, mais qu'il conviendra de questionner et de retravailler, notamment avec les autres Associations de prévention du département.

Ce souci de cohérence et de lisibilité de l'action éducative doit s'inscrire dans le strict respect des obligations liées à la mission de protection de l'enfance dans laquelle la prévention spécialisée s'inscrit et se développe. Pour autant, nous devons être vigilant, novateur et précurseur dans notre domaine d'intervention, afin d'élaborer des réponses pertinentes et efficaces face aux difficultés sociales et médico-sociales des habitants de nos territoires.